

## 37.—Jeunes délinquants condamnés pour délits graves, en 1922-1928.

Délits.	1922.	1923.	1924.	1925.	1926.	1927.	1928.	Différence entre 1927 et 1928.
Meurtre.....	-	1	-	-	-	-	-	-
Homicide.....	-	-	-	-	2	-	-	-
Viol, connaissance charnelle et inceste.....	30	12	19	-	8	5	13	+ 8
Assaut indécet.....	25	27	28	37	22	28	43	+ 15
Assaut grave et blessures.....	29	45	29	11	16	14	24	+ 10
Assaut simple.....	39	67	101	114	109	99	67	+ 32
Obstruction de voies ferrées.....	49	25	50	40	60	28	35	+ 7
Autres offenses contre la personne	-	2	-	5	3	5	2	- 3
Infraction et vol.....	805	752	811	677	653	770	818	+ 48
Vol.....	1	3	6	17	6	2	6	+ 4
Vol et recel.....	2,530	2,730	2,750	3,275	3,462	3,289	3,255	- 34
Faux prétextes et fraude.....	30	10	8	12	8	22	10	- 12
Incendie volontaire.....	12	28	19	12	30	5	17	+ 12
Autres offenses contre la propriété	429	436	738	581	553	793	620	- 173
Faux en écriture et faux monnayage.....	13	9	10	7	14	7	13	+ 6
Immoralité.....	35	10	86	144	114	68	96	+ 28
Autres offenses.....	38	8	10	48	30	21	44	+ 23
Totaux.....	4,065	4,165	4,665	4,980	5,090	5,156	5,063	- 93

**Contraventions.**—Sur les 2,636 jeunes condamnés pour contraventions en 1928, 701 avaient violé des règlements municipaux, 420 s'étaient rendus coupables d'inconduite et de tapage, 298 étaient considérés comme incorrigibles, 447 avaient pénétré dans les propriétés encloses, 320 avaient fait l'école buissonnière, 131 s'étaient rendus coupables de vagabondage compliqué d'incécence, et 309, d'autres offenses légères.

## Sous-section 5.—Statistiques de la police.

En 1928, 136 cités et villes de 4,000 âmes et plus, ont fourni au Bureau Fédéral de la Statistique des informations sur leur police municipale. Toutes ensemble, ces agglomérations urbaines avaient une population de 3,344,287 habitants protégée par 4,720 agents de police; ceux-ci procédèrent à 256,817 arrestations suivies de citations devant les tribunaux. Au cours de l'année, les crimes, délits et contraventions signalés à la police ou connus d'elle se sont élevés à 288,366; ils ont donné lieu à des poursuites contre 247,727 prévenus, nombre qui représente 86 p.c. des délits connus. La justice a condamné 196,302 accusés; ces condamnations forment 68.1 p.c. des délits connus et 79.2 p.c. des poursuites exercées.

On a signalé à la police le vol de 10,470 automobiles, dont 10,378 ont été rendus à leur propriétaire, et de 8,057 bicyclettes dont 4,690 furent recouvrées. Quant aux autres objets dont la perte ou le vol fit l'objet de plaintes à la police, ils avaient une valeur de \$2,212,005, dont 59.9 p.c. ont été recouvrés.